



PKS CPS

Pensionskasse SRG SSR
Caisse de pension SRG SSR
Cassa pensioni SRG SSR
Cassa da pensiun SRG SSR

Sortie et prestation de libre passage

Base légale, intérêt crédité et prestations	2
---	---

Versement en espèces, chômage et couverture de prévoyance	3
---	---

Avril 2023

Base légale, intérêt crédité et prestations

Faut-il entreprendre une démarche particulière auprès de la Caisse de pension en cas de résiliation du contrat de travail?

Lors de la résiliation d'un contrat de travail, le service RH local adresse automatiquement un formulaire de sortie prérempli à la personne concernée.

Que devient l'avoir de la Caisse de pension après la cessation des rapports de travail?

Lorsque cessent les rapports de service avec l'employeur, la personne assurée quitte obligatoirement la CPS et a droit à sa prestation de libre passage. Pour l'obtenir, elle doit indiquer sur le formulaire de sortie où verser cette prestation et remettre le formulaire à la CPS ou au service RH compétent.

Où va la prestation de libre passage?

En règle générale, la prestation de sortie est versée à l'institution de prévoyance du nouvel employeur. En cas de cessation temporaire de l'activité salariée, la personne qui a quitté la CPS peut conclure une police de libre passage auprès d'une assurance ou ouvrir un compte de libre passage auprès d'une banque. La prestation de libre passage peut être transférée à deux institutions de prévoyance différentes au plus.

Quelle est la différence entre un compte et une police de libre passage?

Sur un compte de libre passage, l'avoir de retraite est géré comme un compte-épargne, mais avec une rémunération privilégiée qui varie suivant les prestataires. Une police de libre passage contient, en plus de l'épargne, des prestations d'assurance qui réduisent l'intérêt crédité. Dans les deux cas, il est possible de placer en plus l'avoir de libre passage dans un dépôt de titres, une formule qui implique toutefois un risque de variation de cours.

Que fait la CPS si aucune information ne lui a été donnée quant à la destination de la prestation de libre passage?

Si la CPS ne reçoit aucune information dans les six mois suivant la sortie, elle transfère la prestation échue à la Fondation Institution Supplétive LPP (web.aeis.ch) qui gère la prestation de libre passage jusqu'à ce que son propriétaire légal s'annonce et que l'argent puisse donc être reversé sur son nouveau plan de prévoyance.

Quel est le taux d'intérêt crédité sur la prestation de libre passage jusqu'au moment du transfert de celle-ci?

La prestation de libre passage est rémunérée au taux minimal LPP jusqu'au moment de son transfert. Ce taux figure sur le site web de la CPS pks-cps.ch.

Quel est le montant de la prestation de libre passage en primauté des cotisations?

A la fin des rapports de service, le montant de la prestation de libre passage correspond au montant de l'avoir de retraite du plan de base, auquel s'ajoutent les éventuels avoirs sur le compte complémentaire et le compte retraite anticipée.

Quel est le montant de la prestation de libre passage en primauté des prestations?

A la fin des rapports de service, le montant de la prestation de libre passage est égal à la valeur actuelle des prestations acquises du plan de base, à laquelle s'ajoutent les éventuels avoirs du compte complémentaire et du compte retraite anticipée.

Versement en espèces, chômage et couverture de prévoyance

La prestation de libre passage peut-elle être versée en espèces?

Une personne assurée peut exiger le versement en espèces de sa prestation de libre passage:

- lorsqu'elle quitte définitivement l'espace économique comprenant la Suisse et le Liechtenstein,
- lorsqu'elle s'établit à son propre compte et n'est plus soumise à la prévoyance professionnelle obligatoire ou
- lorsque le montant de sa prestation de libre passage est inférieur à celui de sa cotisation annuelle en vigueur au jour de la fin des rapports de service.

Des dispositions particulières s'appliquent-elles au versement en espèces en raison des accords bilatéraux avec l'UE?

En cas de départ vers l'un des Etats membres de l'UE ou de l'AELE, une disposition particulière s'applique: si la personne assurée continue d'être soumise à l'assurance obligatoire dans cet Etat, la partie obligatoire de sa prestation de libre passage ne peut être retirée en espèces, mais doit être versée sur un compte du libre passage ou transférée à une police de libre passage. En revanche, l'assuré.e peut toucher en espèces la partie surobligatoire.

Faut-il le consentement explicite du.de la conjoint.e pour le versement en espèces?

Les personnes mariées ne peuvent toucher la prestation de libre passage en espèces qu'avec le consentement du.de la conjoint.e. Le partenariat enregistré de couples de même sexe est assimilé à un mariage.

Pendant combien de temps la couverture de prévoyance est-elle maintenue après la cessation des rapports de travail?

La personne reste assurée contre les risques de décès et d'invalidité pendant au maximum un mois après la cessation des rapports de travail, mais au plus jusqu'à l'entrée dans une nouvelle institution de prévoyance. Les prestations correspondent à celles qui étaient assurées avant la fin des rapports de service.

Est-il possible de maintenir une couverture de prévoyance en cas de chômage?

La CPS assure une couverture de prévoyance contre les risques de décès et d'invalidité pendant au plus un mois après la sortie. Les bénéficiaires d'indemnités de l'assurance-chômage sont obligatoirement assuré.es contre ces risques par l'institution supplétive (web.aeis.ch) auprès de laquelle il.elles peuvent également choisir de poursuivre leur prévoyance vieillesse.